



ENSEMBLE

POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA LETTRE MENSUELLE DE LA
CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉUNION

LA RECONNAISSANCE AU BOUT DE L'EFFORT...

« La CRES Réunion... un
nouveau départ ? »

Tel était le titre, en fé-
vrier 2002 du premier
article de notre numéro
0...

Six mois plus tard, nous
pouvons envisager l'ave-
nir avec sérénité : de nou-
veaux adhérents nous
rejoignent, nos projets
trouvent un écho favora-
ble auprès des pouvoirs
publics, et nous disposons
de quelques moyens pour
les mettre en œuvre...

Hébergés depuis un an
par la Mutualité de la
Réunion, nous nous instal-
lerons prochainement
dans la « Maison de l'Éco-
nomie Sociale » avec un
objectif ambitieux : ne
pas décevoir ceux qui
nous font confiance.

C'est officiel...



**L'État et le Département ont officialisé
leur partenariat avec la CRES...**

21 août 2002 : date à retenir dans
la vie de notre association. Vingt ans
après sa création, elle devient officiel-
lement partenaire de l'État et du Dé-
partement dans la mise en œuvre du
Plan de Développement Local de l'É-
conomie Sociale et Solidaire.

C'est ce que prévoit la convention
cadre concernant la période 2002-
2004 que viennent de signer le Secré-
taire Général de Préfecture, le Prési-
dent du Conseil Général et le Prési-
dent de la CRES.

Vincent BOUVIER, Secrétaire Géné-
ral de Préfecture a réaffirmé l'intérêt
que l'État porte à ce secteur dans no-
tre île, où l'économie marchande est
loin d'offrir un nombre d'emplois suf-
fisant.

Jean-Luc POUDROUX a formulé le
souhait que ce partenariat soit géné-
reux, durable, équilibré et innovant,
rappelant les objectifs poursuivis :

- la mise en œuvre et l'animation
d'un réseau d'appui ;
- la création d'un centre de res-
sources ;
- la mise en place d'un Observa-
toire de l'Économie Sociale et Solidaire ;
- le développement d'échanges
d'expériences et d'information grâce
aux outils de communication.

Devant notre Conseil d'Administra-
tion réuni pour l'occasion, **Théodore
HOARAU a insisté sur la nécessité de
passer à l'étape suivante : la signa-
ture de la Charte Locale de l'Écono-
mie Sociale et Solidaire**, évoquant les
principes que ce document met en
avant : transparence et démocratie,
apolitisme et indépendance, respect
des lois et de l'éthique...



**... En présence de représentants des dif-
férentes familles de l'économie sociale**

Le Plan de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire pour la Réunion

En 2001, les acteurs de terrain
ont exprimé leurs propositions
dans le cadre des Consultations
locales. Cela a permis de dégager les
grands axes d'un projet de Plan de
développement :

- création d'un réseau d'ap-
pui...
- développement des outils
d'information et de communication...
- formation plus adaptée, et
accessible aux bénévoles...

- création d'une caisse solidaire,
d'un fonds de garantie...
- simplification des démarches et
procédures...

**Certaines actions, réalisables loca-
lement et à court terme sont déjà ef-
fectives, d'autres le seront dans les
mois à venir, ou nécessitent des mesu-
res nationales (mise en place d'une
épargne solidaire...)**

**RENSEIGNEMENTS
ET
ADHÉSIONS**



02/62/94/77/25



LE COIN DU NET

CRES

www.cres-haute-normandie.org

www.creslr.org

www.cres-lorraine.org

www.cres-paca.org

www.pdl-economie-sociale.com

Politique Familiale

www.unaf.fr : retrouvez l'UNAF en ligne ainsi que de nombreuses informations sur la politique Familiale en France

Développement durable

www.un.org/french/events/wssd/ : le site officiel des Nations Unies sur le Sommet de Johannesburg

Très prochainement la CRES Réunion sur www.cres-reunion.com

c/o Mutualité de la Réunion
14, Boulevard Doret
BP 340
97467 SAINT-DENIS CEDEX

c/o Mutualité de la Réunion
14, Boulevard Doret
BP 340
97467 SAINT-DENIS CEDEX

Téléphone
02 62 94 77 25

Télécopie
02 62 94 77 01

Messagerie
thtecher@guetali.fr

Avec la participation de :



Direction du Travail,
de l'Emploi et de la
Formation Professionnelle
de la Réunion



BON À SAVOIR:

Les associations subventionnées à hauteur de 153 000 € par an, ou qui exercent une activité économique ont une nouvelle obligation de transparence dans les conventions conclues avec leurs administrateurs (Décret n° 2002-803 du 3 mai 2002)

Un dirigeant qui dépose des fonds publics destinés à cette structure sur son compte personnel commet une faute grave (Cour d'Appel de Paris, Association du Foyer des Jeunes Travailleurs de Mantes-La-Jolie - 29 Juin 2001)

L'UDAF REUNION : UNE ASSOCIATION AU SERVICE DES FAMILLES

Depuis plus d'un siècle, les associations familiales défendent les intérêts des familles. Leur mission initiale d'entraide a progressivement évolué vers d'autres compétences.

Après la deuxième guerre mondiale, les impératifs de la reconstruction ont amené le Gouvernement Français à mettre en place une politique familiale volontariste et ambitieuse.

Ainsi, le 3 mars 1945, une ordonnance instituait l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) et les Unions Départementales (UDAF). Aujourd'hui, **ce mouvement s'appuie sur 22 URAF et 100 UDAF qui représentent 66 mouvements familiaux nationaux et 8 000 Associations familiales, soit 900 000 familles adhérentes.**

Aujourd'hui, l'UNAF, les URAF et UDAF sont les partenaires institutionnels des pouvoirs publics dans tous les domaines de la politique Familiale.

Celle-ci se définit comme une politique de prestations, de services et d'équipements devant permettre à chacun, dans chaque famille de s'épanouir dans la liberté et le respect de ses différences.

Depuis plus de 25 ans, l'UDAF Réunion s'est beaucoup investie dans ce domaine. Elle intervient :

➤ pour donner son avis aux Pouvoirs Publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des



familles ;

➤ représenter officiellement l'ensemble des familles ;

➤ gérer tout service d'intérêt familial dont les Pouvoirs Publics estimeront devoir lui confier la charge ;

➤ exercer devant toutes les juridictions l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles.

A la Réunion, l'UDAF regroupe 2 mouvements familiaux et 25 associations familiales soit plus de 4 000 familles adhérentes.

Elle gère le placement d'enfants pendant les vacances, le service Majeurs protégés et la médiation. Par ailleurs, depuis le début de l'année 2000, **elle a mis en place à Saint-Pierre le « Point Rencontre »**. Cet espace permet, en cas de séparation des parents, l'exercice du droit de visite dans un endroit neutre. L'objectif de l'association, à court terme est d'étendre ce service à tout le Département.

Johannesburg accueille le Sommet de la Terre

Comment préserver l'environnement ? Comment éradiquer la pauvreté ? En 1992 à Rio, ces questions avaient déjà été posées et la sonnette d'alarme avait été tirée : le climat se réchauffe, l'eau douce se fait rare, la pauvreté augmente... Le concept de développement durable avait alors réalisé une percée. Suite à cette prise de conscience, on pensait que la protection de l'environnement serait devenue une priorité et que les grandes puissances auraient soutenu plus activement les pays en développement.

Dix ans plus tard, rien n'a changé, bien au contraire.

Pour remédier à la situation, les chefs d'État venus de plus de 180 pays vont réfléchir sur un certain nombre de questions parmi lesquelles figurent le développement des énergies renouvelables, l'instauration d'un cadre juridique établissant la responsabilité écologique des entreprises ou l'augmentation de l'aide publique au développement. L'objectif du sommet est d'obtenir un consensus sur ces questions décisives pour l'avenir de chacun.